

Lisez-moi V3.02.006 – 30 janvier 2025



V.3.02.006 / 30 janvier 2025

Voici les principales corrections et nouvelles fonctionnalités du logiciel à découvrir dans la version 3.02.006 d'Impact emploi association.

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2025 est ouvert.

► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (*fenêtre de messagerie, document PDF...*) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

► Caisse de Prévoyance

En cas d'Identifiant Organisme de Protection non présent dans la Table des valeurs , merci de ne pas modifier la caisse de prévoyance mais adressez nous une demande d'assistance à l'adresse impact emploi.





ADMINISTRATIF SALARIE

► Paramétrage contrat CDII

Une coche est à votre disposition pour calculer le 10^{ème} de la quotité de travail au titre de l'indemnité compensatrice de congés. Celle-ci ne peut être retenue dans le calcul de la réduction générale de cotisation.

Impact Emploi - [Gestion des contrats]	
Informations sur la période	
- Date début :	01/01/2025 Embauche
- Date fin :	Saisir un motif de changement
Caractéristiques du contrat	
- Début Contrat :	01/01/2025
- Type contrat :	sans exo
- Salaire réel :	
- Intermittent :	
- Nature contrat :	☐ ICP10%
- Fin cont. prév. :	
Exonération	
- Nature :	Aucune
Période d'essai	
- Date début :	
- Date fin :	
- Régime Alsace / Moselle :	☐
Paramétrage du taux AT (au 27/01/2025)	
- Risque AT :	
- Taux :	0,00
Temps	
- Unité de mesure :	
- Quotité de travail l'entreprise :	0,00
- Quotité de travail du contrat :	0,00
- Mod. exercice :	0,00 %
Informations complémentaires	
- Libellé emploi :	
- Statut catégoriel :	Non Cadre
- Fonctionnaire :	Non Fonctionnaire
- Retraite :	Non Retraité
- Détaché/Expat... :	Non concerné
- Lieu de travail :	32494917100023
Options	
- Calcul automatique du plafond :	☒
- Taxe sur les salaires :	☒
- Formation Professionnelle :	☒
- Taxe Spécifique CFP :	☐
- Retenue fiscale à la source :	☒
Informations contrat	
<u>Âge requis :</u>	
✓ âge minimum : sans	
✓ âge maximum : sans	
<u>heures du contrat requis :</u>	
✗ horaire minimum : 1	
✓ horaire maximum : 169	
<u>Durée d'exonération requise :</u>	
Pas d'exonération choisie	
<u>Durée du contrat requise :</u>	
sans	
Historique des messages	

RETOUR
SOMMAIRE



PARAMETRAGE

► CCN pour les entreprises artistiques et culturelles (IDCC 1285)

La caisse de prévoyance FNAS a été ajoutée aux caisses de prévoyance paramétrées.



DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2025 ont été développées.



AUTRES DECLARATIONS

► Formation professionnelle

- L'aide au remplissage du formulaire AFDAS est disponible.
- L'aide au remplissage du formulaire formation est disponible



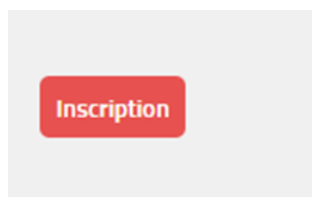


RAPPELS

► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version DSN-Val 2025 à installer

Afin d'être en conformité avec la norme DSN 2025, une nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val est à installer sur votre poste de travail.



Attention ! Il ne suffit pas de mettre à jour l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils comme habituellement lors des livraisons de versions.

Vous devez télécharger la version DSN-Val 2025 à partir du [portail DSN](#).

Si besoin, retrouvez [ICI](#) la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si le téléchargement ne s'exécute pas, nous vous recommandons d'utiliser un autre navigateur internet (Internet Explorer, Mozilla Firefox, Chrome, ou Edge).

Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test

sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, merci d'indiquer un objet ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une** suivant **l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

Rechercher



[Lisez-moi V3.02.005 – 15 janvier 2025](#)



L'équipe Impact Emploi vous souhaite une bonne année 2025 !

Sommaire :

- [Informations importantes](#)
- [Administratif salarié](#)
- [Paramétrage](#)
- [Déclaration sociale nominative](#)
- [Autres déclarations](#)
- [Rappels](#)
- [Fiches à la une](#)

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du [Flash-Infos](#). Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le [site des tiers de confiance](#), remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



INFORMATIONS IMPORTANTES

► Dépôt DSN

L'onglet de dépôt de la DSN 2025 sera ouvert fin janvier, lors de la livraison de la version 3.02.006.

► Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** (fenêtre de messagerie, document PDF...) **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, [suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet](#).

► Prévoyance

Une nouvelle case est créée pour vous permettre de calculer les cotisations sur le plafond de sécurité sociale en automatique.

Contrat décès mutuelle et prévoyance

- Historique des contrats de prévoyances : [Afficher tous](#) ☐ **Prév. Paramétrées** **Autres Prévoyances**

Mutuelle/Frais de santé - Du 01/01/2019 au 31/12/9999 Mutuelle/Frais de santé - Du 01/11/2018 au 31/12/9999

Supprimer le contrat Clôturer le contrat Nouveau contrat Modifier le contrat

- Date de début : 01/01/2025 - Date de fin : 31/12/9999 - Régime : AUTRE

- Contrat : Mutuelle/Frais de santé - Statut :

- Caisse : - Périod. : [Caractéristiques...](#)

	Part ouvrière	Part patronale
- Base < au plafond :	0,000	0,000
- Base > au plafond :	0,000	0,000
- Type de base :		

- Répartition IJ prévoyance (PP) : 0,00

☐ Forfait social ☐ EDI

☒ Déduction du net imposable (PO)

☐ Déduction du net imposable (PP)

☒ CSG à réintégrer - Taux : 0,00

- Forfait : ☒ PMSS 0,00

Les requêtes 71.1 FPOC par Employeur et 71.2 FPOC par Organisme ont été mises à jour pour identifier les contrats concernés.

<https://www.impact-emploi-association.fr/2020/11/03/executer-une-requete>





ADMINISTRATIF SALARIE

► Contrat cadre

Les intitulés liés au contrat cadre sont modifiés suite à la disparition de l'article 36 de la convention AGIRC de 1947.

Ainsi pour calculer les cotisations de ce type de personnel et pour être en corrélation avec les intitulés des FPOC alors les libellés ont automatiquement été modifiés.

- Art.4 devient Art.2.1
- Art. 4bis devient Art.2.2
- Art.36 devient Catégorie Apec

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/01/2025 Embauche

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2025

- Type contrat :

- Nature contrat :

Exoneration

- Nature :

Période d'essai

- Date début : - Date fin :

- Régime Alsace / Moselle : ☐

Paramétrage du taux AT (au 09/01/2025)

- Risque AT : - Taux : 0,00

Temps

- Unité de mesure :

- Quotité de travail l'entreprise : 0,00

- Quotité de travail du contrat : 0,00

- Mod. exercice : 0,00 %

Informations complémentaires

- Libellé emploi :

- Statut catégoriel :

- Fonctionnaire :

- Retraite :

- Détaché/Expat... :

- Lieu de travail :

Options

- Calcul automatique

- Taxe sur les salaires

- Formation Professionnelle

- Taxe Spécifique CF

- Retenue fiscale à la

Informations contrat

Age requis :

✓ âge minimum :

✓ âge maximum :

heures du contrat requis :

✓ horaire minimum :

✓ horaire maximum :

Durée d'exonération requise :

✓ durée exonération min :

✓ durée exonération max :

Durée du contrat requise :

✓ durée minimum :

STATUT

Non Cadre

Catégorie APEC (anc Art.36)

Art. 2.1 (anc Art.4)

Art. 2.2 (anc Art.4 bis)

NOUVEAU

MODIFICATION

TEST chom

Annuler Valider



PARAMETRAGE

► Paramétrage annuel

Cette version d'Impact emploi intègre les nouveaux paramétrages annuels (Plafonds / SMIC / Taux / barèmes / Prévoyances paramétrées / Indemnités / Taux CCN...)



Attention : *Veillez à modifier manuellement les valeurs non paramétrées (la valeur de la base forfaitaire pour cocher « forfait » pour prévoyances , les taux retraite non paramétrées, taux horaire des conventions collectives non paramétrées...).*

► CCN Eclat : valeur du point

A compter du 1er janvier 2025, la valeur du point V1 de la CCN Eclat passe à **7.15 €**

A compter du 1er janvier 2025, la valeur du point V2 de la CCN Eclat passe à **6.73 €**

► CCN du SPORT

- Prévoyance :

A compter du 1er janvier 2025, le **taux de cotisation global du régime conventionnel** de prévoyance est fixé à **0,97%** de la rémunération brute du salarié, selon la **répartition** suivante :

- 0.485% pour l'employeur et

- 0.485 % pour le **salaré**

► CCN Familles Rurales

La **valeur du point** de la CCN Familles rurales est **revalorisé à 5.53 €**.

► CCN Spectacle Vivant Privé

Les cotisations frais de santé pour les permanents ont été mises à jour.

Socle de base

1.29% du PMSS au 1er janvier 2025

Annexe II

1.74% du PMSS au 1er janvier 2025



DECLARATION SOCIALE NOMINATIVE

Les évolutions déclaratives DSN 2025 ont été développées.



AUTRES DECLARATIONS

► DRA

L'aide au remplissage est disponible.

► Taxe sur les salaires

L'aide au remplissage est disponible.

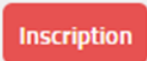


RAPPELS

► Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site [Impact emploi](#).



► Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merçi de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merçi de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**



FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches** mises à votre disposition :

- [Procédure d'installation de l'outil DSN-Val](#)
- [Changement de SIRET](#)
- [Intégration automatique des CRM PAS](#)
- [Sauvegarde de base de données – Anomalies](#)

Pour accéder à l'ensemble des fiches pratiques du logiciel, [c'est ICI](#) !
N'hésitez pas à vous servir de l'outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :

PLUS

 Recherche...

Rechercher